



20, rue principale
57670 LENING
Tél : 03 87 01 67 36
Email : mairie.lening@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 20/11/2017

Convocation du 15/11/2017

Sous la Présidence de Monsieur ERNST Antoine, Maire, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 20/11/2017 à 19h00 en mairie.

Nombre de Conseillers municipaux : 11	<u>PRÉSENTS</u> : ERNST Antoine - CONOTTE Gérard – FOIS Jean – ZIMMERMANN Bernard – MANGIN Isabelle – HOUPERT Bertrand – HAUDRY Philippe
Absents excusés : 02	<u>ABSENT</u> : POSSELT Jérôme
Absent non excusé : 01	<u>ABSENTS EXCUSES</u> : DEISS Gabriel – BOURCY Suzanne
Vote par procuration : 01	<u>PROCURATION</u> : BOURCY Suzanne à Mr ERNST Antoine
Nombre de conseillers présents : 07	

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Gérard CONOTTE est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

DCM 55/2017

OBJET : Participation aux travaux de voirie de Monsieur BIRLE Albrecht.

Dans le cadre des travaux de voirie de la rue des prés, Monsieur BIRLE Albrecht propriétaire de la maison sise 15 rue des prés à Lening, s'est engagé à participer à ces travaux pour un montant de 231,00€ par virement bancaire.

Après délibération, la commune accepte la participation aux travaux de voirie de Monsieur BIRLE Albrecht et s'engage à faire un titre de recette pour un montant de 231,00€ afin que celui-ci effectue un virement international car il réside en Allemagne.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

DCM 56/2017

OBJET : Demande de subvention au titre des amendes police pour Le prolongement du cheminement piéton et la restructuration du carrefour de la rue de la Gare.

Monsieur le Maire expose la nécessité de prolonger le cheminement piétons de la rue Gare et de restructurer le carrefour rue de la Gare/route de Gréning pour assurer la sécurité des enfants qui se rendent à l'arrêt de bus pour l'école, des habitants du village, son utilisation par les personnes à mobilité réduite ainsi que pour circulation routière au carrefour.

Après avoir pris connaissance du projet, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Adopte le projet
- Décide la réalisation de ces travaux en 2018 et son inscription au budget primitif 2018
- Arrête le plan de financement suivant :

Dépense éligible de l'opération hors taxes : 96900€ soit 116280€ TTC

Subvention du Conseil Départemental - amende de police

30% de 96900€ hors taxe soit 29070€

DETR/DSIL :

30% de 96900€ hors taxe soit 29070€

Part à la charge de la commune :

Financée par emprunt et fond libre ht soit 38760€

- sollicite une subvention du conseil Départemental au titre des amendes de police d'un montant de 29070€.

- Charge Monsieur le Maire de signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier

Adopté à l'unanimité des membres présents.

DCM 57/2017

OBJET : décision modificative budgétaire 2017.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de modifier le budget 2017 comme ci-dessous afin d'honorer la première échéance du prêt caisse des Dépôts contracté en 2014 dans le cadre du préfinancement du FCTVA.

Section de fonctionnement - dépenses :

- Chapitre 022 : - 1 500,00 €

- Chapitre 023 : + 1 500,00 €

Section d'investissement - recettes :

- Chapitre 021 : + 1 500,00 €

Section d'investissement - dépenses :

- Chapitre 020 : - 3 800,00 €

- Chapitre 10 - compte 103 : + 5 300,00 €

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le maire, Antoine ERNST.